

POSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU BURKINA FASO EN VUE DE LA COP13

8 et 9 juin 2017 – Ouagadougou, Burkina Faso

En prévision de la COP13 de la Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification, une trentaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) Burkinabè, membres du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) se sont réunies à Ouagadougou, les 8 et 9 juin 2017. La rencontre, leur a notamment permis de s'informer, d'échanger et de se positionner sur les deux sujets que sont la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (IGMVSS).

La société civile burkinabé soutient la vision d'atteindre d'ici 2013 un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Les organisations de la société civile reconnaissent qu'elles doivent prendre en main cette vision, et que la mise en œuvre de la NDT ne pourra pas se faire sans leur participation.

Aussi, les organisations de la société civile doivent s'engager à :

- Informer, sensibiliser et former les populations sur la NDT,
- Impliquer les OSC dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la NDT,
- Jouer le rôle d'interface entre l'État, les PTF et les producteurs,
- Prendre en compte les aspects genre (femmes, jeunes et autres groupes vulnérables) dans la mise en œuvre de la NDT.

La mise en œuvre de la NDT, doit reposer sur des pratiques de Gestion Durable de Terres (GDT), déjà connues et diffusées par les organisations de la société civile. Les actions qu'elles mènent sur le terrain contribuent d'ailleurs déjà à l'atteinte de la NDT.

Pour qu'elles soient reconnues et valorisées, il est nécessaire de :

- Capitaliser, vulgariser et diffuser les bonnes pratiques contribuant à la NDT.

Par ailleurs, il est indispensable d'associer la population du Burkina Faso dans la mise en œuvre de la NDT.

Aussi les organisations de la société civile identifient comme pré requis :

- L'existence d'une prise de conscience de la population en général sur la réalité et les conséquences néfastes de la désertification,
- Les producteurs doivent maîtriser les pratiques de gestion durable des terres et de récupération des terres dégradées (zaï, demi-lune, cordon pierreux).

Enfin, la Neutralité en Matière de Dégradation des Terres nécessite un engagement fort de l'État et des partenaires techniques et financiers :

État :

- Créer un environnement institutionnel propice,
- Mobiliser les financements pour les projets NDT.

Partenaires Techniques et Financiers :

- Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre de la NDT,
- Renforcer les capacités des OSC dans le domaine de la NDT,
- Mobiliser la communauté internationale autour des NDT.

L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel est un cadre d'intervention permettant la mise en œuvre de la NDT

Les organisations de la société civile sont unanimes à reconnaître que **L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel a un rôle prépondérant à jouer pour la mise en œuvre de la NDT**. En effet, il y a une cohérence entre les objectifs visés par la Grande Muraille Verte, d'améliorer la productivité des terres en les gérant durablement et en préservant les ressources naturelles, et les principes de la NDT, d'éviter la dégradation des terres, d'améliorer leur productivité et de restaurer des terres dégradées.

Aussi, la mise en œuvre de la NDT au Burkina Faso doit :

- S'appuyer sur les cadres institutionnels déjà fonctionnels de la GMV qui peuvent être mise à contribution pour la mise en œuvre de la NDT.
- Considérer le niveau communal comme premier niveau de planification et de mise en œuvre des activités.

Les organisations de la société civile ont un rôle partenarial à jouer pour la mise en œuvre de l'IGMVSS.

En effet, les OSC au Burkina Faso sont en mesure de mobiliser des acteurs et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de GDT.

Les OSC mobilisent des ressources pour le cofinancement des projets, et elles sont en capacité de vulgariser, diffuser et accompagner la mise à l'échelle des bonnes pratiques de GDT.

Enfin, les OSC sont engagées dans le suivi et l'évaluation participative des actions de GDT, et elles participent à la veille sur les politiques publiques environnementales et à l'interpellation des décideurs.

Aussi, pour améliorer leur implication dans la réalisation de la GMV, les OSC recommandent de :

- Renforcer la complémentarité et la synergie dans les actions entre les OSC et la GMV ;
- Renforcer la communication pour une grande visibilité de la GMV ;
- Mettre à l'échelle des actions fortes et exemplaires de restauration des terres à but pédagogique pour les populations ;

Ces grandes interventions en matière de lutte contre la désertification et de gestion durable des terres doivent intégrer les femmes et les jeunes.

Les OSC interpellent sur **la nécessité d'intégrer les femmes et les jeunes dans la réalisation d'actions de GDT contribuant à la réalisation de la GMV et de la NDT**. En effet, les femmes ont rôle clé dans la GDT et l'adaptation aux Changements Climatiques, de part leur implication, au niveau familial, dans toutes les étapes de l'alimentation, de la production à l'assiette (production, transformation, conservation, commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux). Cependant, les femmes au Burkina Faso souffrent d'un taux d'analphabétisme fort, de coutumes qui les marginalisent, et d'un accès difficile à la sécurisation foncière et aux financements. Enfin, elles sont faiblement représentées dans les instances décisionnelles.

De leur côté les jeunes, jeunes constituent la main d'œuvre active du ménage, ils sont l'avenir de la famille, du pays et du monde. Ils sont la sève du développement durable et ont un rôle capital à jouer dans la GDT et l'adaptation aux CC (les bonnes pratiques culturelles au niveau village et la recherche au niveau universitaire).

Pour améliorer leur participation de ces groupes, les organisations de la société civile recommandent de :

- Soutenir les actions de formation/sensibilisation des femmes sur leur droit d'accès à la terre,
- Soutenir et financer les activités génératrices de revenu permettant une gestion durable des terres pour les femmes et les jeunes,
- Promouvoir les actions en faveur de l'éducation environnementale des jeunes;
- Renforcer les capacités de la jeunesse sur les concepts et bonnes pratiques de GDT et d'adaptation aux CC.

